VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage Simple,

A ALGER,

312 rue Webster,

Entre l'avenue Pélican et la rue Alix.

Succession de Mme Jennie Scheib, épouse de John Grundmeyer.

No 95,747—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, LE 21 MARS 1911,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 13 février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 1 maintenant No 60, borné par la rue Webster, l'avenue Pélican, les rues Wagner et Alix, désigné comme lot No 4 et mesurant en mesure américaine 31 pieds 7 pouces de face à la rue Webster sur une profondeur de 139 pieds 8 pouces et 4 lignes sur le coté le plus près du lot No 3, et 130 pieds 7 pouces 6 lignes sur le côte du lot No 5. Les améliorations comprennent un joli cottage simple désigné comme No 312 rue Webster, et contenant 4 chambres, galerie, hangar etc

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1911; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. S. Mahoney, avocat

18 fév—18 19 26—mars 5 12 19 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le terrain pour bâtir, rue D'Hémécourt, coin Alexander, (l'ilet rues Hennessey et Baudin)

L. E. Konrad vs O. J. Rolling.

No 94,577—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 7 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 30 novembre 1910 par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 797, borné par les rues D'Hémécourt, Hennessey, Alexander et Baudin, désigné par le No 17 et mesurant 30 pieds de face à la rue D'Hémécourt sur 120 pieds de profondeur et faisant face à la rue Alexander, et fermant le coin des dites deux rues.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1911 et devant déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. H. Robinson, W. J. Waguespack, avocats.

4 fév—4 5 12 19 26—mars 5 7

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wilhelminia C. Wehrmann, veuve de John Wocklage.

No 94,981—Cour Civile de District, Division C.

Une bâtisse triple à deux étages, ayant un grand atelier de wagons, forge.

1512-16-20 rue Iberville, entre les rues Marais et Villeré, l'ilet rue du Canal, grand terrain, 61 pieds, 2 pouces, 7 lignes sur 114 pieds.

DANS LE CENTRE DE "STORYVILLE".

A L'ENCAN, JEUDI, 23 MARS 1911,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 13 février 1911, dans l'affaire de la succession de Wilhelminia C. Wehrmann, veuve de John Wocklage, No 94,989 je procéderai de vendre à l'encan la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le faubourg Trémé de cette ville dans l'ilet No 28, borné par les rues Canal, Douane, Marais et Villeré, désigné par le No 2, et ayant, en mesure américaine, vingt-cinq pieds, six pouces, onze lignes de face à la rue Douane sur cent-quatorze pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après un plan dressé par I. Communy, alors voyer de l'ancienne municipalité No 1 le 9 décembre 1841.

Et un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou de dans le Faubourg Trémé, de cette ville, dans l'ilet No 28 compris entre les rues Canal, Douane, Marais et Villeré, désigné comme lot No 7, sur un plan dressé par Joseph Pilié et déposé en l'étude du défunt Félix de Armas, notaire en cette ville. Ledit lot mesure, en mesure américaine, quarante-deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Douane sur cent quatorze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, avec le pacte de non aliénando, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraire d'avocat, en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur avec la partie payable au porteur du billet hypothécaire ou billets, comme l'intérêt apparaît, et l'acquéreur devant payer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication et doit assumer toutes les taxes dues sur ladite propriété en l'année 1911, et l'acte de vente devant être passé pardevant Daniel J. Murphy, notaire, aux frais de l'acquéreur

ATTENTION FORGERONS!

A 11 heures JEUDI, le 23 mars, sur les lieux, 1516 rue Iberville je vendrai les effets suivants dans la succession ci-dessus intitulée:

Un vieux "tire roller", 2 grands "tire drills", 4 enclumes, 2 "vises", 1 stove 1 charrette à main, 1 lot de bric-à-brac, 1 "tire shrinker", 1 lot d'outils sur forgeron.

B. RENNYSON, Encanteur.

Conditions—Sur les effets mobiliers comptant sur les lieux.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 23

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SUCCESSION

D'un Joli Cottage Simple, ayant chemin pour voiture. 1417 rue Music, entre les rues Villeré et Robertson.

JEUDI, le 16 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de William E. Lussy et de Mary Vogel, son épouse.

No 95,669 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur. —Bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 16 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 2 février 1911, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No vingt-un (21) dans l'ilet (612) borné par les rues Arts, Music, Villeré et Robertson et mesurant 31' 11" 5" de face à la rue Music sur une profondeur de 94' 6" entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 1417 rue Music et comprennent un cottage simple en bois à un étage couvert en ardoises ayant chemin pour voiture sur le côté et bâtisse à deux étages dans le fond contenant 9 chambres, cabinets pour bois et charbon.

Conditions—Comptant; et l'acquéreur devant assumer et de payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1911, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Théodore A. Bek, notaire, 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication à cause de la vente et l'acquéreur prendra possession des loyers du jour de l'signature de l'acte de vente.

ERNEST A. CARRÈRE, Encanteur, 806, rue Perdido.

12 fév—12 19 26—mars 5 12 16

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2822 rue Gravier, entre White et Dupré.

JOLI COTTAGE SIMPLE

Avec Bâtisse dans le fond, chemin pour voiture, etc.

Succession de Harry Shouldis.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Div. A—No 95,729.

PAR RAMSEY & DANZIGER — C. A. Ramsey, Encanteur, Bureau No 341 rue Carondelet — JEUDI, le 16 mars 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 3 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Div. A de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 614, borné par les rues Gravier, White, Dupré et Perdido, désigné comme lot No 22 et mesurant 28 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1911 et pour l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, et de faire un dépôt de dix pour cent, au moment de l'adjudication.

5 fév—5 12 19 26—mars 5 12 16

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple et Deux Lots de Terre

TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION DE LOUIS G. BORN.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C—No 95,914

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 21 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé 14 février 1911 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Port, Grant et Johnson, désignés comme lots six et sept, et mesurant chacun vingt-huit (28) pieds, cinq (5") pouces et une (1") ligne de face à l'avenue Lafayette sur cent trente (130) pieds, trois (3") pouces et quatre (4") lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage simple No —— avenue Lafayette, entre les rues Galves et Johnson, contenant trois chambres, cuisine retirée avec bâtisse dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de deux ans, la portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège, avec le pacte de non aliénando, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraire d'avocat, en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur avec la partie payable au porteur du billet hypothécaire ou billets, comme l'intérêt apparaît, et l'acquéreur devant payer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication et doit assumer toutes les taxes dues sur ladite propriété en l'année 1911, et l'acte de vente devant être passé pardevant Zengel et Loomis, notaires.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 21

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Eglise Baptiste St-Pierre, en liquidation — No 95,602—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

Au plus haut enchérisseur. Terrain désirable rue Français, entre les rues Miro et Tonti.

L'ilet avenue Champs-Elysées (30x120).

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 14 mars 1911, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé du 6 février 1911, par l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Champs-Elysées, les rues Français, Libérale (maintenant N. Miro), Force (maintenant N. Tonti), mesurant 30 pieds de face à la rue des Français sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et comprenant la moitié longitudinale le plus près de la rue Force du lot désigné par le numéro 12 dans l'ilet numéro 85 sur un plan dudit ilet annexé à un acte, pardevant Carlisle Pollock, anciennement un notaire en cette ville, le 18me jour de juin 1830 et aussi désigné par le même numéro un morceau d'arpentage dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer, sous la date du 9 octobre 1867 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Jas Graham, un notaire en cette ville, le 10me jour d'octobre 1867.

Conditions—Comptant, l'acte de vente pardevant Gabriel Fernandez Jr, notaire aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd, Encanteurs.

9 fév—9 12 19 26—mars 5 12 14

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage "Home" élevé de terre.

No 720 Rue Brooklyn.

Près de la ligne de chars électriques et du Ferry de la rue du Canal.

PAR KERNAGHAN & CORDILL,— W. A. Kernaghan, Encanteur— Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 23 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 16 février 1911, de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Joseph A. Brickett, No 95,458, la propriété ci-après décrite à savoir—

Le joli cottage en bois élevé de terre, No 720 rue Brooklyn, retiré de la banquette, sous le joli grillage en fer, contenant galerie, six chambres et chambre à bain, sewerage et eau. Les chambres sont tapissées avec du joli papier, ayant lumière électrique; sur le côté il y a un chemin pour voiture. Le lot de terre est situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 122, borné par les rues Madison (maintenant Brooklyn) Market (maintenant Opelousas), Jackson (maintenant Shldell), et Monroe (maintenant Tonti); le dit lot ou portion de terre est une partie du lot désigné par le No 28, et mesurant vingt-sept pieds et deux pouces de face à la rue Madison (maintenant Brooklyn) sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan dressé par A. D'Hémécourt, ingénieur civil, le 10 septembre 1886, et déposé en l'étude de L. T. Claire, alors un notaire en cette ville, comme plan No 195 de son livre de plans.

Dans un voisinage tranquille, ayant rues pavées des deux côtés et ligne de chars électriques à un ilet de distance. C'est un aussi joli home que l'on puisse désirer.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et éligibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; Dix pour cent comptant requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant E. P. Cousin, aux frais de l'acquéreur.

McCloskey & Benedict, avocats.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 23

VENTES A L'ENCAN

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Albert Frederick Gayard et als, No 95,196 No 81,715 et No 94,231, consolidés — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Div. C. Hon. E. K. Skinner, juge.

PAR LOUIS HUFFT, encanteur, bureau 826 rue Union, Nouvelle-Orléans, Louisiane JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en la Nouvelle Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 19 janvier 1910 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre au plus haut enchérisseur, à l'enchère publique de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Treize actions du fonds-capital de la Security Building and Loan Association, de la Nouvelle-Orléans, comme il est démontré par certificat No 700, de la valeur au pair de treize cents dollars, au nom de Andrew Cayard.

2° Trois actions du fonds-capital de la Security Building and Loan Association comme il est démontré par certificat No 1501, de la valeur au pair de trois cents dollars, au nom de Andrew Cayard.

3° Quatre actions du fonds capital de la First National Bank de Lafayette, Loe, comme il est démontré par certificat No 37, de la valeur au pair de quatre cents dollars, au nom de Andrew Cayard.

Conditions de la vente—Comptant.

LOUIS HUFFT, Encanteur

Louis Henry Burns, avocat pour les demandeurs.

19 fév—19 26—mars 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux Cottages Doubles, 604-606 Avenue Pacifique—409-411 rue Elmire, Cinquième District (Alger).

Albert Frederick Cayard et als, vs Robert Charles Cayard, mineur, et als.

No 95,196, No 81,715 et No 94,231, consolidés— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.—L'Hon. E. K. Skinner, juge.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, — Bureau No 826 rue Union—Nouvelle-Orléans, Lne., JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 19 janvier 1911 et signé le 25 janvier 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre au plus haut enchérisseur, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot 17 de l'ilet No 113, lequel est compris entre les avenues Atlantique, Pacifique, Opelousas et la rue Eveline, d'après un plan par Edgar Pilié, voyer, annexé à un acte de dépôt passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 29 février 1892; ledit lot mesurant trente-trois pieds de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt-trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Étant la même propriété acquise par le défunt Andrew Cayard pendant la communauté existant entre lui et sa défunte épouse Caroline Louise Honold, de George Salvato par acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire de cette Paroisse le 17 mars 1902; enregistrée en le Bureau des Transferts de cette Paroisse en le livre 184, folio 222.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No 24 de l'ilet numéro 5, maintenant numéro 79, lequel est borné par les rues Eliza, Alix, Elmire et Chestnut (maintenant Bellerville), d'après le plan original de Bellerville par Louis H. Pilié, daté du 18 septembre 1846 et déposé parmi les registres de A. C. Ainsworth, alors un notaire en cette ville; d'après lequel ledit lot mesure en mesure américaine trente-et-un pieds sept pouces à la rue Elmire sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Étant la même propriété acquise par Andrew Cayard, pendant la communauté existant entre lui et sa défunte épouse, Mme Caroline Louise Honold, de Michael J. Donner, passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 17 mars 1902 et enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse, dans le livre 186, folio 221.

Conditions de la vente—Pour du comptant; Dix pour cent du prix devant être payé à l'encanteur au moment de l'adjudication, la balance au moment de la confirmation de ladite vente, par ledit encanteur, lequel devra être par acte pardevant Aloysius J. Cahill, notaire, les frais de tout certificate et toutes les taxes pour l'année 1911 devant être payés par l'acquéreur en plus du prix d'achat

LOUIS HUFFT, Encanteur,

Louis Henry Burns, avocat pour les demandeurs.

27 jan—27 29—fév 5 12 19 26—mars 2

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE ATTRAYANT

5944-46 rue Laurel,

Près de State, faisant face au Parc Gilmore.

Succession de William Lemmler.

No 95,258—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne — JEUDI, le 23 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté du 17 février 1911, dans l'affaire de la succession de William Lemmler, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans cette partie de cela, communément appelée Bloomingdale, dans l'ilet désigné par le No 8 sur le plan original de Bloomingdale, lequel est borné par les rues State, Laurel et Preston et la ligne de Hurtaville (ou la rue Etienne). Ledit lot est désigné par le No 17 sur un devis dressé par W. H. Reynolds, ingénieur civil, daté du 12 juin 1895, et d'après cela, mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Laurel, 30 pieds 7 pouces et 4 lignes en largeur dans le fond sur 150 pieds de profondeur.

Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 5944-46 rue Laurel, comprenant un joli cottage double attrayant, subdivisé (de chaque côté) en salon, deux chambres à coucher, salle à manger, office, chambre à bain, cuisine, etc., gas partout, construit retiré du trottoir et ligne de terrain, grillage en fer sur le devant, pavage en schillinger, hangar dans le fond, etc.

La propriété est spacieusement située, bien entourée et faisant face au Parc Gilmore, et près de tous les agréments, rapportant $15.00 par mois de chaque côté et est susceptible de rapporter au moins $18,00 par mois.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et pour la balance, s'il y en a, la quéreur aura à fournir des billets payables en paiements partiels et égaux, en un et deux ans de la date de l'adjudication, et portant 7 pour cent d'intérêt par an de la dite date; lesdits billets devant être garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue, et l'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénando et la stipulation du paiement de 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en plus les taxes pour l'année 1911.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Gustave A. Lambias, notaire.

Un dépôt de dix pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Charles J. Théard, avocat.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Veuve John O'Neil.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 95,791 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Mary O'Neil, épouse de John Salzer, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Martin H. Manion, avocat.

21 fév—21 25—mars 2

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

SPLENDIDE OFFRE POUR PLACEMENT.

DEUX JOLIS COTTAGES DOUBLES EN BOIS

Dans le Sixième District,

Nos 3817-3819, 3821-3823 RUE CHESTNUT,

Entre General Taylor et Peniston, Bornés par la rue Colisée.

SUCCESSION DE BERTHA CAROLINE HOCH

No 94,364—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur.—Bureau No 838 rue Carondelet — JEUDI, le 2 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 26 janvier 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme suit sera vendue—

Deux certains lots de terre dans le Sixième District de cette ville, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans l'ilet No 283, borné par les rues Général Taylor, Peniston, Chestnut et Colisée, désignés par les Nos neuf et dix (9 et 10); lesdits lots mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Chestnut sur cent vingt-huit pieds sept pouces trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant deux cottages doubles décrits comme suit: Premier—Nos 3817-3819 rue Chestnut, contenant 5 chambres, chambre à bain, gaz, office, hangar, etc., de chaque côté. Deuxième—Nos 3821-3823 rue Chestnut, contenant deux étages dans le fond, ayant quatre chambres au rez-de-chaussée et deux chambres, chambre à bain, etc., au premier étage, gaz, office, hangar, etc., de chaque côté.

Les cottages ci-dessus ont été construits il y a environ quatre ans; un bon placement pour l'acquéreur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles de l'année 1911 et déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication, les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Fred. Deibel, notaire.

Edw. Rightor et E. W. Rischow, avocats.

28 jan—28 29—fév 5 12 19 26—mars 2

R. J. Kennedy.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DU PREMIER ET DU CINQUIEME DISTRICT

A L'ENCAN.

JEUDI, 16 MARS, 1911,

A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

JOHN B. HILDEBRAND, JR., ET ALS VS MME LOUISE GOFF ET AL.

No 95,194—Cour Civile de District—Division "A."

PAR R. J. KENNEDY, Encanteur, 205 Bâtisse Hennen—JEUDI, le 16 mars 1911, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en cette ville, à midi, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 7 février 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, No 95,194, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia (autrefois Maunsell), Clara, Melpomène et Thalie, désigné comme lot No Deux sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1848, déposé en l'étude de A. Maureau, notaire en cette ville; ledit lot de terre mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Lesdites améliorations consistant d'un cottage double portant les numéros municipaux 1405-1407 rue Magnolia.

Deuxième—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, Magnolia et Locust (maintenant S. Robertson), désigné par le No sept, sur un plan dressé par L. Reizenstein, et mesurant d'après ledit plan 32 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur entre lignes parallèles de 95 pieds 2 lignes; ledit lot formant le tout, moins trente-et-un pieds sept pouces, pris du fond du lot original No six dudit plan de George T. Dunbar, voyer, daté du 1er avril 1848.

Lesdites améliorations consistent d'un cottage simple portant le numéro municipal 1406 rue Magnolia.

Troisième—Un certain lot de terre vacant, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Magnolia, Clara et Thalie, désigné comme lot No trois, dans l'ilet No 417. Ledit lot No trois mesurant 32 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 127 pieds.

Quatrième—Un certain morceau ou portion de terre etc., et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Thalie, Clara et Magnolia, composé de la portion du fond de deux terrains, désignés par les Nos Un et Quatorze, de l'ilet No 34 sur un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, sous la date du 1er avril 1848 et déposé pour référence en l'étude de A. Maureau, anc en notaire en cette ville, laquelle portion de terre mesure d'après ledit devis annexé à un acte de vente passé pardevant W. L. Pool, ancien notaire en cette ville, daté du 26 mars 1855, 31 pieds 9 pouces de face à la rue Magnolia sur 63 pieds, 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, M. A. Lesdites améliorations consistant d'un cottage double portant les numéros municipaux 1413-1415 rue Magnolia.

5me District (Alger).

Cinquième—Trois certains lots ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Atlantique et Pacifique, les rues Alix et Eliza, désignés par les Nos 10, 11 et 12 de l'ilet No 11, sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849, et déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, et d'après ce à mesurant comme suit: Les lots Nos dix et onze, chacun 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No douze mesurant 31 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds et 8 pouces de profondeur et façade à la rue Eliza entre lignes parallèles, formant l'encoignure de l'avenue Atlantique et la rue Eliza.

Lesdites améliorations consistent d'une résidence à deux étages portant le numéro municipal 445 avenue Atlantique.

Sixième — Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc. situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Atlantique et Pacifique, les rues Alix et Eliza, désigné par le No neuf de l'ilet No 11 sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté du 7 mars 1849 et déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, et d'après cela, mesure 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est contigu à la propriété, cinquièmement ci-dessus décrite. Lesdites améliorations consistant d'un cottage double portant les Nos municipaux 433-435 avenue Atlantique.

Septième—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 211, borné par les rues Belleville, Valette, De Armas et Lamarque, désigné comme lot No 17, lequel mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Valette sur 137 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un dessin dressé par A. De Armas, député-voyer de ville, annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 6 mai 1883. Lesdites améliorations consistent d'une maison double sur le devant du lot et d'une petite cuisine dans le fond dudit lot.

Conditions—Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs doivent payer les taxes de Ville et d'État pour 1911 et aussi doivent payer pour l'acte ou les actes de vente pardevant ALPHONSE J. CONEO, notaire; dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

R. J. KENNEDY, Encanteur.

J. B. Rosser, Jr. avocat.

Voyez le plan à la Bourse des Propriétés Foncières.

12 fév—12 19 26—mars 5 12 16

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cora Morere vs Mme Annie Oestarly, veuve de Pierre Morere et tutrice de Simon P. Morere.

No 92,350—Cour Civile de District.—Division B.

SANS LIMITE OU RESERVE.

Terrains de Choix pour Bâtir dans le Septième District.

4 Terrains rue Spruce, entre Short et Carrollton, ilet Cohn.

1 Terrain rue Short, entre Cohn et Spruce, ilet Avenue Carrollton

1 Lot sur l'avenue Leake, ilet Oak, Gén. Ogden, Eagle et Plum.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 9 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 11 mars 1910 et signé en cour ouverte le 17 mars 1910, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Cinq lots de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 255, borné par les rues Spruce, Cohn, l'avenue Carrollton et la rue Short. Les lots F et G mesurent chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue Spruce sur 120 pieds 6 pouces de profondeur. Les lots H et I mesurent chacun 45 pieds de face à la rue Spruce sur 120 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot J mesure 30 pieds 2 pouces à la rue Short sur 155 pieds de profondeur.

2, Une certaine portion de terre ou étendue dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 144, borné par l'avenue Leake, les rues Eagle, Oak, Gén. Ogden et Plum, désigné par le lettre H sur un plan d'arpentage daté du 28 décembre 1905, dressé par Chas G. Del Isle, et mesurant 40 pieds de face à l'avenue Leake, 30 pieds de largeur dans le fond, et sur sa ligne de côté vers la rue Général Ogden il y a une profondeur de 99 p